



*Invitation presse
Mercredi 6 octobre 2021*

Opération Clean & Collect samedi 9 octobre

Une action locale utile pour le milieu marin



Identification des déchets anthropiques par l'association Marineland. © Association Marineland

Organiser des ramassages de plage, sensibiliser à l'environnement et œuvrer au service de la science ? L'Association Marineland en partenariat avec l'organisme d'Etat CEDRE¹, et le soutien de la ville d'Antibes organise samedi 9 octobre 2021 à partir de 9h une nouvelle édition du programme *Clean & Collect* sur le site remarquable de « l'Anse pointe Garoupe » au Cap d'Antibes. A raison de 4 fois par an, les 100 mètres prédéfinis de la plage pilote sont scrupuleusement étudiés et débarrassés de tout déchet pour analyser la typologie des débris anthropiques et permettre d'être force de proposition en participant à l'enrichissement de données fiables.

L'Association Marineland et la commune d'Antibes se sont engagées aux côtés de l'organisme CEDRE¹, en tant qu'opérateurs, en proposant le suivi d'un nouveau site pilote dans les Alpes-Maritimes. Ces sites d'études et les résultats collectés par les programmes scientifiques locaux comme *Clean & Collect* ont pour but de participer à enrichir les données nationales permettant d'alimenter les politiques publiques françaises et européennes.

¹ Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE), organisme mandaté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du Ministère de la Transition Écologique (MTE) est opérationnellement impliqué depuis 2009 dans la problématique des déchets dans l'environnement marin. Il a créé le réseau de surveillance des macro déchets sur le littoral français.

Le programme *Clean & Collect* vise à la fois à sensibiliser les populations aux questions environnementales au travers d'une action concrète, mais aussi à extraire des données utiles visant à protéger l'environnement marin.

Le programme se décline en trois volets. Tout d'abord, « la collecte et la science participative » qui favorisent la participation des citoyens à la connaissance scientifique, « l'analyse et le reporting » qui viendront alimenter les politiques publiques, et enfin, tout aussi crucial, le volet de la « sensibilisation ». Les déchets anthropiques collectés sont identifiés et classés par catégorie, selon un protocole commun à l'ensemble des sites pilotes français. Ces éléments rejoignent par la suite des banques de données nationales.

Le recyclage, le tri des déchets et le réemploi des matériaux sont des piliers essentiels de la protection du milieu marin. Un principe d'économie circulaire qui se base sur une politique volontariste de réduction de nos déchets. Le programme *Clean & Collect* vient donc s'inscrire dans les nombreux projets menés en faveur d'une meilleure gestion des déchets et d'une sensibilisation à la pollution marine.

A propos de CEDRE

Expert en pollutions accidentelles des eaux, le Cedre rayonne en France et à l'international depuis près de 40 ans. Mandaté par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du Ministère de la Transition Écologique (MTE), le Cedre est opérationnellement impliqué depuis 2009 dans la problématique des déchets dans l'environnement marin. A ce titre, le Cedre a été amené à élargir son activité de recherche à l'amélioration des connaissances sur la pollution de l'environnement marin par les déchets.

Pour en savoir plus : www.cedre.fr

A propos du Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du Littoral assure la protection de 200 000 hectares sur plus de 750 sites, représentant environ 1 600 km de rivages maritimes, soit 15 % du linéaire côtier. Son objectif est d'acquérir un tiers du littoral français afin qu'il ne soit pas construit ou artificialisé. Il contribue également à protéger le patrimoine culturel du littoral.

A propos de l'Association Marineland

L'Association Marineland a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.

Contact presse :

Romain Serigne
Directeur de la Communication
r.serigne@marineland.fr
Tel. : +33 (0)6 65 53 30 78